DOSSIER DE PRESSE

AVEC FABRICE PAYEN

ROUTE DU RHUM

/2018.

FACE AU HANDICAP

COPPET AVOCATS

#faceauhandicap

www.coppet-avocats.fr

CONTACT PRESSE

Mahité PERRAULT
+ 590 690 99 43 66
mahité.perrault@gmail.com

LE CABINET COPPET AVOCATS

UNE SPÉCIALISATION, LE DROIT DU DOMMAGE CORPOREL

Le Cabinet Coppet Avocats est composé d'avocats et de juristes dont l'activité exclusive est d'assurer la défense des victimes d'accident de la circulation, du travail, de la vie privée, mais également d'agressions avec auteur connu ou inconnu, et d'erreurs ou d'accidents médicaux (et de défaut d'information).

Le Cabinet Coppet Avocats intervient dans les départements d' Outre-Mer, en France métropolitaine et à l'étranger.

> *« On peut aussi bâtir quelque chose de beau avec les pierres qui entravent le chemin »*

MAÎTRE CHARLES-HENRI COPPET, UN AVOCAT ENGAGÉ

Maître Charles-Henri Coppet, fondateur du Cabinet Coppet Avocats, a fait du respect du droit des victimes et de la réparation de leur dommage corporel, l'engagement central de son activité professionnelle.

Depuis plusieurs années, il apporte son soutien à diverses actions culturelles et sportives favorisant l'inclusion et la prévention telles que les 10 kms de l'Hexagone (AFTC), ou le projet Gwadamazones.

En 2017, à la demande de l'association Waren Errin, il créer le projet [57], une exposition mobile et un livre regroupant 57 œuvres artistiques combinées à 57 témoignages écrits sur la thématique de la surmortalité routière en Guadeloupe.

En tant que porte-parole des victimes d'accidents en guadeloupe, il supporte également l'association ADHAG (Association de Défense des personnes Handicapées et Amputées de Guadeloupe).

Maître Charles-Henri Coppet,

Prête serment à la cour d'appel de Paris en 2004,
Titulaire du certificat de Spécialiste en Droit du Dommage Corporel,
Avec la qualification spécifique « Défense des droits des victimes ».
Ancien membre du Conseil de l'Ordre,
Membre de l'ANADAVI (Association Nationale des Avocats de Victimes de Dommages Corporels).

PARTENAIRES FACE AU HANDICAP

> *Participer à la Route du Rhum, c'est un rêve que j'ai toujours voulu accomplir. Il est probable que mon accident ait accéléré cette envie d'être au départ pour me donner un nouveau but.*
>
> *#faceauhandicap*

HISTOIRE D'UN PARTENARIAT HUMAIN

Le cabinet Coppet Avocats, très engagé sur la problématique de la reconstruction des victimes de préjudices corporels et du handicap, est guidé par la conviction qu'il n'est pas admissible que la victime d'un accident le soit une seconde fois. Toute l'action du cabinet se concentre autour du droit aux victimes de reprendre le cours de leur vie avec dignité.

Partageant les mêmes valeurs et les mêmes convictions, le partenariat entre Maître Coppet et Fabrice Payen s'est imposé comme une évidence.

«C'est à la fois un rêve d'enfant qui se réalise dans l'âge mûr et un défi face au handicap. Il s'agit au travers du projet de contribuer à faire évoluer le regard sur ces différences, montrer encore et toujours que le handicap n'est pas une impasse. C'est même cette nouvelle donnée dans ma vie qui me permet de relever ce challenge», explique Fabrice Payen.

Un partenariat essentiel pour Fabrice Payen et toutes les victimes en situation de handicap

«Pour moi, un partenariat avec une entreprise telle que le cabinet Coppet Avocats est aussi une manière de montrer qu'il existe des structures qui s'occupent autrement des personnes en situation de handicap. Je pense que ces structures sont trop peu connues et c'est pour cela que je souhaite davantage communiquer sur leurs actions. Des avocats comme charles-Henri Coppet sont essentiels pour guider les victimes d'accidents ; seul un avocat spécialiste peut nous amener à connaître des fonds tels que la CIVI (Commission d'Indemnisation des Victimes d'Infractions), un organisme qui pourtant s'avère être d'une précieuse aide quand on se retrouve en situation de handicap.»

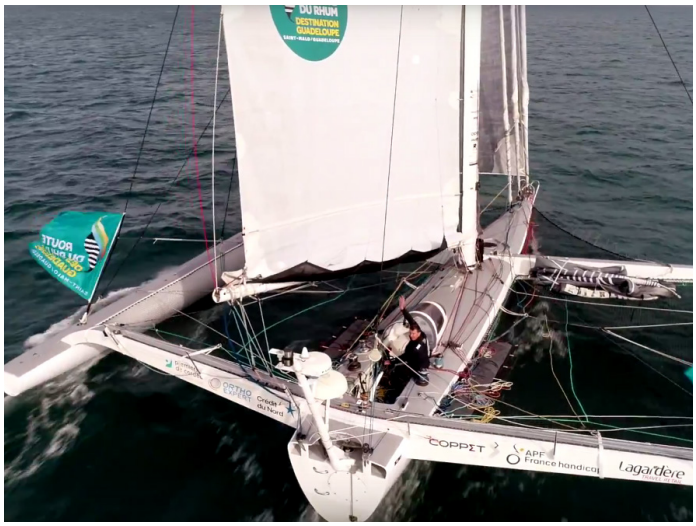

FABRICE PAYEN & LA TEAM VENT DEBOUT

LA MER AVANT, LA MER APRÈS

La vie de Fabrice a basculé en Inde, un jour d'été 2012, alors qu'il roulait en moto avec sa compagne sur une route encombrée. Tandis que le couple achève un long périple en Asie, un véhicule percute de plein fouet la moto et envoie Fabrice en enfer.

Après un mois d'hospitalisation en Inde, Fabrice est rapatrié en France, où durant 4 ans, il enchaîne les opérations chirurgicales. Face à l'incapacité de plier sa jambe droite, il décide d'en demander lui-même l'amputation afin de retrouver de la mobilité avec une prothèse, et renouer avec la liberté.

Capitaine de marine marchande et skipper de métier, il possède une très grande expérience de la navigation. Il a déjà barré de mythiques bateaux comme les « Pen Duick » III et VI d'Éric Tabarly vers les Antilles. Fabrice Payen possède également sept transats à son compteur.

Le marin de 49 ans, appareillé d'une prothèse dernier cri, a décidé de se lancer un défi, celui de la « Team Vent Debout », debout comme lui, face aux vents et aux difficultés de la vie. Pour réaliser son objectif, Fabrice crée l' association « Océan Mer » pour piloter le projet sportif.

L'objectif pour lui, en sus du défi sportif et de sa passion pour la mer, est de promouvoir le handicap et la réussite des personnes en situation de handicap : « *Avec un bateau vieux de 30 ans, je ne vise pas de podium, mais des petites victoires à travers ce projet, à toutes les étapes.* »

Fabrice Payen avait 10 ans lorsqu'il a vu sa première Route du Rhum en 78 :

« Je n'étais pas dans une famille de navigants. J'ai appris la voile avec les scouts marins à Solidor. J'ai décroché mon premier diplôme au lycée maritime (le Certificat d'Initiation Nautique), puis celui de capitaine 200 à l'École de la Marine Marchande. Je décomptais les nouveautés d'Éric Tabarly, avec son goût d'améliorer et de performer. Plus tard, j'ai eu la chance de naviguer un mois aux Antilles avec lui, et comme patron plaisance sur Pen Duick VI, puis Pen Duick III et Kriter V. Je réalisais des rêves de gamin. »

SON PALMARÈS

2011 : Vainqueur des Calanques Classiques, Régates Impériales, Voiles du Vieux-Port, Porquerolles Classique, Trophée du Bailli de Suffren, Jury's Cup, Coupe d'Automne du YCF, Voiles de Saint-Tropez

2009-2011 : Skipper « White Dolphin », circuit régates classiques en Méditerranée.

2007-2008 : Second Capitaine « Moonbeam IV », circuit régates classiques en Méditerranée.

2003-2005 : Skipper, organisation et mise en œuvre de croisières en Méditerranée (Croatie, Baléares, Corse, Italie) sur Tara Bay (Scorpio 72).

1997-2002 : Skipper, organisation et mise en œuvre de croisières sportives sur voiliers de courses en Atlantique nord, Mer du Nord, Manche, Baltique, Caraïbes et Méditerranée.
Embarquements : Pen Duick VI, 4 transats, plus de 30 000 milles. Pen Duick III, plus de 15 000 milles. Kriter V 1 transat, plus de 10 000 milles.

CADRE TECHNIQUE

UN CATAMARAN MULTICOQUE

Pour la Route du Rhum 2018, Fabrice a pris le départ, le 4 novembre en classe Multi Rhum, avec un catamaran multi-coque baptisé « Vent Debout ».

Âgé de 30 ans, le trimaran est un vieux loup de mer de 50 pieds, et qui avait déjà trois Route du Rhum à son actif ! En 2016, le navire a terminé 4ème de la course The Transat.

Dessiné par Nigel Irens et construit dans le même moule que FUJICOLOR (Mike Birch) et FLEURY MICHON IX (Philippe Poupon), le bateau est conçu pour la course en solitaire. Il a servi à Victorien Erussard, puis Erik Nigon. Plus stable qu'un monocoque, le navire est parfait pour un skipper appareillé qui doit veiller à ne pas se mettre en situation de danger.

Cerise sur le gâteau : le winch en «or» du rail de grand voile provient du bâteau couleur bronze de Florence Artaud, qui avait remporté en 1990 la Route du Rhum...

UNE PROTHÈSE HIGH-TECH

Fabrice Payen est équipé d'un appareillage dernière génération mis au point par la société grenobloise Chabloz Orthopédie.

La prothèse étanche de haute technologie, en titane et carbone, est munie de capteurs et de microprocesseurs au niveau du genou. Ce système possède une batterie rechargeable par induction, un verin permettant une flexion quasi totale du genou, et des capteurs posés sur ce verin pour adapter la flexion en fonction de la marche pratiquée.

Grâce à cet équipement, Fabrice est prêt à transcender tous les obstacles : « *Le défi Team Vent Debout, pour un valide, est déjà important. J'aurai les mêmes contraintes. La difficulté supplémentaire sera de composer avec ma prothèse. Par rapport à mes collègues, je ne pourrai pas aller aussi vite qu'eux d'un bout à l'autre du bateau en cas de problème. C'est un élément que je devrai gérer en cas d'urgence. Il me faudra aussi compter sur le temps pour mettre cette prothèse qui ne s'enfile pas comme une chaussure. Ce sont des contraintes en plus. Mais ce défi en vaut la peine.* »

LA ROUTE DU RHUM 2018

Le départ de la onzième édition de la Route du Rhum -Destination Guadeloupe a été donné à 14h00, le dimanche 4 novembre 2018, depuis Saint-Malo. Cette année, 123 marins répartis dans 6 classes (Ultime, Multi 50, Imoca, Class 40, Rhum Mono, Rhum Multi) se sont affrontés sans relâche dans un océan Atlantique sans pitié. 3500 milles nautiques sous l'enfer des dépressions, des casses et des abandons.

VAINQUEUR DU TROPHÉE CAP FRÉHEL BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST / 2018

SON JOURNAL DE BORD

04/11/18 - LE DÉPART : 1er TROPHÉE CAP FRÉHEL
Début de course dans les starting-blocks puisque Fabrice Payen remporte, sur David Ducosson, le Trophée Cap Fréhel à 15h04.

05/11/18 - JOUR 1 : ROUTE VERS LE NORD
Au petit matin, toujours 1er de sa catégorie, Fabrice Payen décide de faire route vers le nord afin de contourner une forte dépression prévue dans la nuit. Il fait partie des premiers à entamer cette route plus sécurisante.

06/11/18 - JOUR 2 : FAIRE LE DOS ROND !
Tandis que la météo se détériore et force de nombreux concurrents à partir se réfugier dans un port, Fabrice tient bon la barre en restant 4ème de sa catégorie. Le skipper fait le dos rond pour pouvoir sortir indemne d'un train de houle très musclé.

07/11/18 - JOUR 3 : C'EST LA GUERRE !
Grosse frayeur au petit matin (vent de 46 nds), lorsque fabrice découvre que son petit gennaker se déplace sur le trampoline, prêt à filer à l'eau ! 2ème de sa catégorie, Fabrice Payen continue de descendre vers le sud pour retrouver une route plus calme et espère mettre les voiles de portant dans la nuit.

08/11/18 - JOUR 4 : LE DEMÂTAGE
À 230 milles des côtes portugaises, la cadène tribord cède au vent, le mât chute, Fabrice doit se séparer en urgence de ses gréements pour sécuriser le navire. Il leste l'arrière du bateau avec des sacs de voiles et commence sa longue dérive vers le Portugal sur un trimaran non manoeuvrant. La déception est immense... Il était alors 2ème au classement !

09/11/18 - JOUR 5 : À LA DÉRIVE
Cap vers le Portugal pour dresser un bilan technique du bateau. Le skipper garde le moral tandis qu'il navigue en autonomie et sans gréement.

10/11/18 - JOUR 6 : GUIDER LE NAVIRE À LA FORCE DU COURAGE
Toujours à la dérive, Fabrice est 5ème au classement. Son équipe se démène pour trouver un mât, hélas rareté et urgence font exploser les prix.

11/11/18 - JOUR 7 : ACCOSTAGE À LEIXOES
Fabrice accoste seul, tel un survivant, au port portugais de Leixoes.

12/11/18 - JOUR 8 : REPOS ET REFLEXION
Réacclimation à la vie sur terre, repos du guerrier et réunion de guerre avec la Team Vent Debout... L'heure est à la reflexion et aux premières estimations. Mauvaise nouvelle : le bateau ne pourra être diagnostiqué au Portugal

13/11/18 - JOUR 9 : ABANDON DE LA COURSE
Pour examiner le bateau, le skipper et son équipe sont dans l'obligation de remonter le bateau vers La Corogne (Espagne) ; le navire ne pourra changer de mât qu'en France... Face à cette douloureuse problématique, Fabrice Payen décide à contre-coeur d'abandonner la course, mais de se rendre dès fin novembre en Guadeloupe afin d'aller au bout du challenge, de féliciter ses concurrents et de rencontrer le public Guadeloupéen l'ayant soutenu durant le projet.

Via > Le blog du Cabinet COPPET AVOCATS
(http://www.coppet-avocats.fr/category/le-blog/)

LE COMBAT CONTINUE !

SÉJOUR EN GUADELOUPE

Fabrice Payen porte l'oriflamme de l'espoir et ne compte pas cesser le combat. Bien au-delà du handicap, l'exploit sportif et la volonté farouche de ne jamais accepter l'immobilité prouvent qu'un corps et coeur en souffrance ne sauraient se laisser contraindre par la puissance de la fatalité.

Dans le cadre du partenariat « Unis face au handicap » qui associe le Cabinet Coppet Avocats et le skipper, Fabrice Payen sera en Guadeloupe d'ici la fin du mois de novembre.

De nombreuses rencontres seront au programme : avec des scolaires Guadeloupéens, avec les patients en rééducation de la Clinique de Choisy, avec des associations de défense des droits des victimes telles que l'ADHAG et des associations issues du milieu du handicap et du sport, etc.

UNE ARRIVÉE ATTENDUE EN GUADELOUPE

Le cabinet COPPET AVOCATS, partenaire privilégié de Fabrice Payen en Guadeloupe, mène plusieurs actions de sensibilisation au défi sportif inédit propulsé par le skipper amputé :

- Mobilisation du tissu associatif lié au milieu du handicap et au milieu sportif guadeloupéen,
- Parrainage du skipper par une classe « mécanique nautique » du lycée Baimbridge (Les abymes),
- Rencontre avec les patients en rééducation de la Clinique De Choisy (Le Gosier),
- Rencontre avec trois classes de l'école primaire de Cocoyer (Le Gosier),
- Rencontre avec la future section «handivoile» du Collège Eugène Yssap (Sainte-Anne),
- Organisation d'une conférence de presse et d'une soirée pour l'arrivée du skipper le 26 novembre.

AVEC FABRICE PAYEN

ROUTE DU RHUM /2018.

FACE AU HANDICAP

COPPET AVOCATS

#faceauhandicap

coppet-avocats.fr

CONTACT PRESSE

Mahité PERRAULT
+ 590 690 99 43 66
mahité.perrault@gmail.com